

Bulletin d'information de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS).
L'Association protège votre milieu de vie depuis 1970.

Mot de la présidente

Bonjour à tous!
Quel bel été nous avons eu!

Dans un premier temps, je me joins aux membres du comité pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux résidents du lac.



Deuxièmement, concernant le dossier sur la coupe de bois, j'ai discuté avec M. Supper du C.R.N.T.L. le 20 septembre et suite à cette conversation, nous avons la confirmation qu'aucune coupe ne sera effectuée d'ici mars 2014. Il devrait y avoir une consultation publique en novembre 2012 pour un nouveau cycle de planification, et nous serons présents pour suivre le dossier et faire valoir la position de l'APELS adoptée lors de la dernière réunion annuelle.

Enfin, suite à la demande faite par M. Loisier concernant la modification du nom d'une partie du chemin du Lac Sauvage à la ville, le conseil municipal a accepté l'odonyme de chemin Victor-Beauchemin pour une portion du chemin. Il reste encore quelques démarches à entreprendre avant de donner plein effet à cette résolution.

Claudia Élie

Sommaire

- 1 **Mot de la présidente**
- 1 **Les analyses d'eau 2012**
- 1 **Le renard roux**
- 3 **Réunion annuelle APELS – procès verbal**
- 4 **Activités récentes**
- 5 **Le disque de Secchi**

Les analyses d'eau 2012

Tel que décidé lors de la réunion annuelle de juillet, nous avons repris les analyses bactériologiques de l'eau du lac et voici les résultats des analyses de coliformes pour 2012, exprimés en UFC/100ml :

Prélèvements du 6 juillet		Prélèvements du 19 août	
Adresse	Résultat	Adresse	Résultat
3083	< 2	2013	< 2
2069	2	2081	3
2207	< 2	2037	< 2
2273	< 2	2055	< 2
2367	2	2359	< 2
2397	2	2463	< 2
2521	7	2533	< 2
2575	8	2607	1
2607	2	2661	1
2653	5	3099	1

Je vous rappelle que l'eau de baignade est classée excellente lorsque la quantité de coliformes est inférieure à 20 UFC/100 ml.

Les analyses d'eau sont le résultat d'un travail d'équipe. Merci à Micheline, Michel, Rod, Lynne, et Maryse pour leur participation.

Pierre Turcotte

Le Renard roux

Nous avons eu la chance de voir une petite famille de renards roux ce printemps. Voici quelques détails intéressants à leur sujet.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que le renard roux est apparenté à de nombreux autres renards : le renard arctique, le renard véloce, le fennec, le renard nain et le gris. Il fait aussi partie de la même famille que le loup, le coyote et le chien.

Le roux ne manque pas d'élégance. Avec sa fourrure noire qui gaine ses membres, on croirait presque qu'il porte des bas. Sa belle queue touffue est presque aussi longue que le reste de son corps.

Les renards roux ne sont pas tous roux. En fait, il arrive que les renardeaux d'une même portée aient une fourrure de couleur différente. Pour se protéger du froid, il possède une double fourrure. La première épaisseur se compose d'un duvet chaud qui retient la chaleur du corps, et la deuxième de longs jarres lisses qui le protègent de l'eau et des vents glacés. En temps très froid, pelotonné dans le creux d'un talus de neige, il rabat sa queue sur ses pattes et son museau. Sa fourrure entre les orteils lui permet d'avoir une meilleure prise sur la neige, la glace et le givre lorsqu'il chasse.

Tout est bon pour ce rusé animal. Ses mets préférés sont les lapins, les souris, les campagnols et autres petits rongeurs, mais il se nourrit également d'insectes, d'escargots et d'autres aliments qu'il trouve sur son chemin. Ils ont mauvaise réputation auprès de fermiers car ils font parfois des ravages dans les basses-cours. Les poules, les dindes et les œufs sont tellement appétissants! De nombreux renards roux meurent jeunes. Les plus rusés chasseurs peuvent vivre jusqu'à 12 ans.

Le renard roux a 42 dents dures et aiguisées grâce à la solide couche d'émail qui y pousse tous les ans. On calcule d'ailleurs l'âge du renard par le nombre de couches d'émail de ses dents. Ils aboient, glapissent et, plus rarement, hurlent pour se parler.



Petit renard du lac Sauvage.

Photo: Nicole Cormier

Pendant la saison des amours, il arrive que plusieurs renards courtisent la même renarde. Les prétendants essaient alors d'impressionner la femelle en se pavanant. Deux mâles peuvent même se battre pour la conquérir. En général, le renard et la renarde passent leur vie ensemble. Il arrive qu'un mâle ait plusieurs partenaires, mais souvent il en a une qu'il préfère aux autres. (Ah, ces mâles!!!!) Le couple de renard occupe un territoire de chasse d'une superficie équivalent environ à 70 pâtés de maisons. S'il n'élève pas de petits, le couple peut partager son territoire avec un autre renard. Par contre, il ne tolère pas la présence d'un étranger lorsqu'il s'occupe de ses

renardeaux.

Quand la naissance des petits approche, le couple se met à la recherche d'une tanière. Les renards ne sont pas de grands terrassiers. Ils préfèrent occuper des terriers désaffectés, celui d'une marmotte ou d'un blaireau par exemple. Les renards utilisent la même tanière plusieurs années de suite. Nous devrions donc revoir une nouvelle famille au printemps prochain, youppi! Peu après s'être installée dans la tanière, la renarde donne naissance à ses petits. La portée compte de quatre à neuf renardeaux. Ces petites boules de duvet brun et laineux sont sans défense et ne pourront ni voir ni entendre pendant dix jours.

Leur vie se résume à dormir et à téter le lait très nourrissant de leur mère. Il appartient au mâle de rapporter de la nourriture à la mère. Sous peu, toutefois, le père et la mère se partageront la chasse et le soin des petits. À l'âge d'un mois les renardeaux sont assez forts pour sortir de la tanière et peuvent commencer à manger de la viande. Lorsque les renardeaux réclament de la nourriture, la renarde régurgite la nourriture avalée. Il est plus facile de manger cette viande mastiquée et à moitié digérée.

C'est en jouant à se battre, à se poursuivre et à se surprendre que les jeunes renards apprennent à chasser. Ils grandissent très vite. Au début de l'automne, leur fourrure hivernale d'adulte a déjà poussé et leur taille est environ 75% de celle de leurs parents.

Vient ensuite le temps de se disperser. La renarde et le renard sont les premiers à quitter la tanière, l'un après l'autre. Ils ne se reverront qu'au printemps suivant, à la saison des amours. C'est ensuite au tour des renardeaux de partir. En général, chaque renardeau prend la route seul, parcourant souvent plus de 50 kilomètres pour trouver son propre territoire de chasse. Le jeune renard ne sera pas seul très longtemps. En janvier, il sera temps pour lui de chercher un partenaire et de fonder une famille. Et voilà pour nos amis les renards roux. Je souligne que toute la documentation a été prélevée de l'Encyclopédie Grolier; Je découvre... Le monde merveilleux des animaux.

J'espère vous avoir procuré quelques minutes de lecture instructive. À une prochaine publication du Huard je vous parlerai de nos fameux castors.

Nicole Cormier

Le Huard

Vol. 23 No 2 – Septembre 2012

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre au plus tard deux semaines avant chaque édition par courriel à l'éditeur.

Le Huard est normalement publié 3 fois par année

Éditeur : Pierre Turcotte (pierre.t01@gmail.com)

Assemblée générale de l'APELS

1^{ER} juillet 2012

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente, Nathalie Frappier

2. Mot de bienvenue par la présidente

Marie-Andrée Poliquin propose l'adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2011

Proposée par Francine Beauchemin, adoptée par l'assemblée.

4. Les états financiers

Présentation des états financiers par Pierre Turcotte

Proposition par Elisa Murray pour l'adoption des états financiers, adoptée par l'assemblée.

5. Cartes de membres

Les cartes de membres de l'APELS et du RAL sont disponibles. On peut communiquer avec Michel Paradis pour les obtenir.

6. Consultation sur la rénovation du chemin

Nathalie Frappier explique la situation actuelle :

La ville nous a écrit pour demander si on accepterait de maintenir en gravier la partie actuellement non asphaltée - du 2521, chemin du Lac Sauvage à la fin du chemin du Lac Sauvage. Si le chemin est asphalté, il faudra le surélever d'un autre 40 cm. Trois agents d'immeubles ont des avis différents sur la valeur d'une propriété dont le chemin n'est pas asphalté. La ville nous demande de leur faire parvenir nos commentaires.

Commentaires de l'assemblée:

- À l'avenir, est-ce que le reste du chemin restera asphalté?
- Grosse dépense pour la municipalité pour les routes
- Est-ce que la ville va continuer à entretenir la route non asphaltée. Réponse de Nathalie Frappier: la ville a toujours été ouverte avec nous et nous a donné un bon service
- Est-ce que l'abat poussière (chlorure de calcium) est sécuritaire pour le lac? Réponse est oui
- Il faut une belle route partout autour du Lac
- Est-ce que l'asphalte va augmenter la vitesse autour du lac, laquelle est déjà élevée

Proposition: Informer la ville que pour une période d'un an, l'APELS accepte que la route en gravier autour du lac ne soit pas asphaltée. La route doit toutefois continuer d'être bien entretenue. Cette période d'étude ne doit pas être considérée comme un précédent pour cette section ou toute autre section du chemin à refaire.

Proposée par Luce Pellerin, adoptée par l'assemblée.

7. Analyse de l'eau de baignade

Micheline Van Erum a contacté M. Languirand de Bio-Service, qui suggère d'effectuer une analyse d'eutrophisation permettant d'obtenir de l'information sur l'état de santé du lac. Il s'agit de 2

tests : Chlorophylle (35,00\$) et Phosphore (45,00\$). Ces tests peuvent être effectués 3 fois par année ou une fois par année mais toujours à la même place et à la même date.

Pierre Turcotte ajoute qu'une employée du service de l'environnement de la municipalité mentionne avoir fait deux analyses autour du lac qui montrent un taux de phosphore très élevé. Ceci serait causé par les castors. Pierre a fait une analyse de l'ensemble des tests bactériologiques effectués depuis 7 ans et il n'a rien trouvé de problématique

Commentaires de l'assemblée:

- En principe, le Conseil Consultatif de l'Environnement (CCE) de la ville mis en place par le RAL planifie des tests
- On ne fait l'étude de l'eutrophisation qu'à tous les 5 ans
- Il faut aussi ne pas se fier uniquement sur la ville
- Il faut continuer à faire nos tests de coliformes. Le reste est fait par la ville
- Un feu près de l'eau peut augmenter le taux de phosphore dans l'eau
- Il y a 2 ans, la ville a vérifié toutes les fosses septiques. Nous n'avons pas besoin de tout refaire
- Le phosphore provient surtout des éléments naturels comme les castors. De plus, les tests sont déjà effectués à tous les 5 ans. L'analyse du taux de coliformes ne donne pas de résultats probants
- Il y a des poissons morts dans le lac ou qui sont tachetés de blancs. Est-ce qu'il y a un problème?

Proposition: Poursuivre les tests bactériologiques 2 fois par année.

Proposée par M. Léonard, adoptée par l'assemblée

On demande à Claude Forget d'obtenir de la ville le plan d'action du CCE de la ville et de se renseigner sur les constations observées sur les poissons.

8. Le point sur les coupes de bois à venir

Voir mise à jour dans le dernier Huard - Vol. 23, No.1, juin 2012. Claudia Elie ajoute qu'il ne se passera rien pour les deux prochaines années.

Proposition: APELS écrira à M. Supper, la ville, la MRC et le ministère pour demander que la zone du Lac Sauvage et le bassin versant soient déclarés zone protégée et que toute coupe de bois soit interdite. On demande aussi d'interdire la circulation de véhicules lourds pour la coupe de bois autour du Lac.

Proposée par Gilles Léonard, adoptée par l'assemblée

9. Épluchette ou méchoui (rappel : 11 août au 2521 Chemin du Lac Sauvage, chez Maryse et Pierre)

Un rappel sera ajouté sur le panneau du lac.

10. Élections

Nathalie Frappier et Raymond Mayer indiquent à l'Assemblée qu'ils se retirent du comité. Claudia Élie poursuit son mandat.

Proposition par Suzanne Vaillancourt:

Micheline Van-Erum qui accepte, Michel Paradis qui accepte, Pierre Turcotte qui accepte et Sylvain Grand'Maison qui accepte

Proposition par Raymond Mayer: Nicole Cormier qui accepte et Luce Pellerin qui refuse

Tous sont élus par acclamation

11. Nomination du représentant au RAL

Pierre Turcotte et Nathalie Frappier n'ont pas reçu d'invitation pour la rencontre du RAL. Pierre a su que l'un des membres est décédé. Pierre va communiquer avec le RAL pour donner les noms des représentants qui seront identifiés par le comité.

12. Représentant aux réunions du conseil de la municipalité

Claude Forget et Jean Loisier seront les représentants au conseil municipal.

13. Travaux d'aménagement de sentiers

Comme l'année passée, des bénévoles continueront l'aménagement d'un sentier lors de la fin de semaine de la fête du travail. Une annonce sera affichée sur le babillard.

14. Solutions pour l'internet haute vitesse

Voir l'article dans le Huard - Vol. 23, No.1, juin 2012

Varia – Honorer la mémoire de M. Victor Beauchemin

Jean Loisier propose de déposer une demande à la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré pour renommer le chemin du lac Sauvage. Le nouveau nom proposé est « promenade Victor Beauchemin ». Le texte intégral de la proposition de Jean Loisier est lu par la présidente d'assemblée.

Il est résolu que cette demande sera soumise à la municipalité lors d'une prochaine réunion du conseil. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Varia – Cambriolage récent autour du Lac

Annie Tremblay explique qu'elle s'est fait voler à 2 reprises dans la même semaine dernièrement. Il faut être vigilant lorsque l'on entend des systèmes d'alarmes. Il faut aussi prendre en note les numéros de plaques des véhicules suspects.

Commentaire : Est-ce que l'on pourrait installer un système de caméras à l'entrée du Lac?

Proposition: ajouter des affiches pour la surveillance du quartier

Proposée par Maryse Poirier, adoptée par l'assemblée
Il est possible de communiquer avec la sureté du Québec qui pourrait peut-être nous en fournir gratuitement.

Varia - Vidange des fosses septiques

Voir avis sur le panneau du lac pour ceux qui voudraient faire vidanger leur fosse septique.

Varia - Lynn Carss

Lynn Carss cherche une planche à voile désuète. Communiquer avec elle pour plus d'information.

Varia - Disque pour la clarté de l'eau

Sylvain Grandmaison accepte de continuer à faire ce test.

Varia – Dernière réunion de Nathalie Frappier et Raymond Mayer

M. Léonard remercie les 2 membres sortants. MERCI RAYMOND ET NATHALIE!!!!

Activités récentes

Encore une fois cet été, le méchoui a été très populaire. Nous avons eu droit cette fois à un agneau qui a grandi tout près du lac Sauvage, chez les Gibiers de la Diable. Cette activité ne serait pas possible sans le concours de nos excellents et dévoués traiteurs en chef Michel et Micheline et notre grand expert en bâches, Raymond.

Nous avons eu moins de participants que l'an dernier pour l'entretien des sentiers, mais quelle ardeur!!! Nous avons complété le travail du castor pour pouvoir passer sur son barrage et se rendre au mont Jonathan. Lorsqu'on est derrière Marc Bicari avec sa scie à chaîne, tout devient possible.

Pierre Turcotte



Le disque de Secchi et la transparence de l'eau

Saviez-vous que Sylvain Grand'maison vérifie la transparence de l'eau à des intervalles réguliers et en fait faire l'analyse?

En quoi la transparence de l'eau est importante?

La lumière est indispensable à la vie aquatique, car les organismes tels que les plantes aquatiques et les algues dépendent de celle-ci. Étant à la base de la chaîne alimentaire, la perte de ces organismes réduit la capacité des autres organismes du lac, tels que les poissons, à s'alimenter. Une perturbation de la transparence de l'eau peut donc compromettre la chaîne alimentaire et, par conséquent nuire à la productivité et à la diversité animale et végétale de l'écosystème aquatique.

Qu'est-ce qui fait diminuer la transparence de l'eau

La matière organique dissoute et les particules en suspension qui influencent la transparence de l'eau peuvent provenir de sources naturelles et humaines. En voici quelques exemples:

- Le ruissellement et l'écoulement de l'eau (pluie, fonte des neiges).
- La présence de milieux humides et d'étangs de castors.
- Le ruissellement et l'écoulement de l'eau provenant du bassin versant influencé par les activités agricoles et résidentielles.
- L'absence d'une bande de végétation autour du lac.

De plus, la transparence de l'eau est influencée par la prolifération d'algues en suspension causée par des apports excessifs en éléments nutritifs dans le lac, principalement de phosphore.

Quelles sont les conséquences d'une diminution de la transparence de l'eau pour le lac?

- L'augmentation de la température de l'eau en surface.
- La diminution de la diversité des organismes.
- La diminution de la qualité de l'eau.

Comment peut-on améliorer la transparence de l'eau?

Pour améliorer la transparence de l'eau, il faut limiter les apports d'éléments nutritifs, de matières dissoutes et de particules en suspension entrant dans le lac. Pour ce faire, il faut maintenir une zone de végétation autour du lac afin de réduire le ruissellement provenant du bassin versant et l'érosion des berges. De plus, il faut s'assurer que les installations septiques sont conformes et régulièrement vidangées et éviter l'utilisation de fertilisants et d'engrais en bordure du lac et dans l'ensemble du bassin versant.

Comment mesure-t-on la transparence de l'eau?

La transparence de l'eau peut être mesurée à l'aide d'un disque de Secchi. Il s'agit d'un disque circulaire de plexiglas et de métal dont le diamètre fait environ 20 centimètres. Il est peint en noir et blanc et est attaché à une corde graduée. Le disque de Secchi doit être plongé dans l'eau sur le côté ombragé de l'embarcation et on mesure la profondeur à laquelle il disparaît.



Disque de Secchi

La transparence de l'eau peut varier considérablement en fonction des conditions atmosphériques et des saisons (l'eau est souvent moins transparente au printemps, par exemple, en raison de la fonte des neiges, des plus forts débits des rivières et ruisseaux et du brassage des lacs). C'est pourquoi, il est important de mesurer la transparence de l'eau à plusieurs reprises durant la saison estivale (idéalement aux deux semaines), afin de s'assurer d'avoir une valeur moyenne représentative de la réalité. Au Lac Sauvage, elle est prise au milieu du lac, à l'endroit le plus creux. Cet emplacement est marqué d'une bouée blanche. Nos résultats sont excellents.

Note: Le disque de Secchi a été inventé par le prêtre italien Pietro Angelo Secchi (1818-1878), un astronome, mathématicien et conseiller scientifique du Pape. Il a été utilisé pour mesurer la transparence de l'eau pour la première fois en 1865 lors d'un voyage sur la mer Méditerranée. Encore aujourd'hui, mesurer la transparence de l'eau à l'aide du disque de Secchi est la méthode la plus simple et la plus économique.

Micheline Van Erum

Merci à nos commanditaires



GROUPE-ACCES COMMUNICATIONS

**Vous en avez assez des connexions lentes
par ligne téléphonique ou par satellite?**

Résidentiel et commercial

Nouvelles régions:

- Lac Verdure
- Lac Caribou
- Lac Richer
- Lac Earl
- Lac des Écorces
- Lac Sauvage
- Lac Labelle

À partir de
29\$ /mots



Idéal pour nouveaux développements immobiliers

Service internet haute vitesse sans fil dans les Laurentides

GAC est maintenant à : Brownsburg-Chatham, Mont-Tremblant, Mont-Tremblant-Nord, St-Faustin-Lac-Carré, Brébeuf, Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe, Lantier, Sainte-Lucie, Val-David, Val-Morin, Saint-Adolphe-D'Howard, Sainte-Adèle, Estérel, Sainte-Marguerite, Prévost, Sainte-Anne-Des-Lacs, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Lac-des-seize-Isles, Wentworth et Wentworth-Nord, Saint-Calixte, La Conception, Huberdeau, Labelle, Arundel, La Minerve, Montcalm, Weir, Gore (Lac Barron, Grace Park, Lakeview), Mille-Îles, Lachute, Saint-André d'Argenteuil, Harrington, Brownsburg-Chatham, Val-des-Lacs, Grenville, Rigaud.
GAC bientôt disponible à : Entrelacs, La Macaza, Piedmont, St-Remi-d'Amherst, Saint-Colomban, Saint-Donat, Saint-Hippolyte, Val-Durn.

**Visitez notre site web à WWW.ACCES.COM et remplissez notre demande d'information
1 877 771-3637, poste 13 info@acces.com**

**Disponible au
Lac Sauvage**

Construction des Lacs

Entrepreneur général
Construction & rénovation



RBQ 8343-9018-08
Tel: 450-224-7197

Christian Reid
Charpentier menuisier certifié



constructiondeslacs@sympatico.ca



POURVOIRIE DU Lac Berval

Pêche et hébergement

819-324-7900



Boulet Barbe enr.

Service d'engin élévateur

1861, chemin Lac-Sauvage
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2

ÉMONDAGE ET ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX
SERVICE D'ESSOUCHAGE - LOCATION CAMION NACELLE

Jean-Claude Barbe
(819) 425-8586
Cellulaire: (819) 681-8514
Courriel : bbarbe@qc.aira.com

ESTIMATION GRATUITE
ASSURANCE COMPLÈTE



Travaux MultiServices

Déneigement Rénovation Réparations Peinture

Estimation sur demande Sylvain Grand'maison
819 425 8923